

FUVEAU

Dix commerces labellisés commerces engagés

Après une phase de diagnostic et d'enquête menée sur le terrain par l'association EcoScience, en partenariat avec la municipalité et tout particulièrement avec Jean-Paul Blais, adjoint à l'environnement et Lydia Repossi, chargée de mission Agenda 21, dix commerces se sont inscrits dans une démarche "Commerces engagés", un programme qui vise à promouvoir une consommation plus responsable. L'inauguration du lancement de cette action citoyenne a été programmée en synergie avec celle de composteurs collectifs autogérés par des habitants des vieux quartiers, les deux démarches s'inscrivant dans une dynamique de développement durable. Et en présence d'Hélène Lhen, maire de la commune, d'adjoints et conseillers municipaux mais aussi de Luc Talassinos, conseiller municipal de Gréasque et représentant de la CPA en charge de l'éducation des citoyens à l'environnement et de commerçants engagés.

"Nous sommes dans un processus qui se poursuit sur plusieurs commu-

nes, convenait Luc Talassinos, les consommateurs doivent voir dans ces commerces engagés toute une série d'actions qui vont dans le sens de la protection de la planète. Le développement durable assoit des idées et des pratiques déployées toute l'année." Hélène Lhen témoignait de sa satisfaction: "C'est notre commune qui bat le record en nombre de commerces engagés, 12 commerçants ont joué le jeu pour le moment."

Une des communes les plus mobilisées de la CPA

Dominique Chaine, conseiller municipal délégué aux petits commerces rappelait: "Cette action a été entamée il y a un peu moins de deux ans, lorsque la CPA nous a proposé d'être une des quatre communes pilotes dans le cadre d'une action de développement durable, le commerce engagé. Avec l'entier engouement de Chantal Ivaldi, présidente de l'association des commerçants, Fuveau, cœur de vie, la municipalité a postulé et a été retenue."

Si actuellement dix commerçants se sont portés volontaires pour sui-

vre cette charte, une douzaine d'autres commerces sont en cours de réflexion. "Nous sommes fiers et heureux de ce résultat, concluait Dominique Chaine, car il porte notre commune comme étant une des plus mobilisées de la CPA."

Alix Puzenat, coordinatrice développement EcoScience Provence précisait en aparté que l'accueil des commerçants de Fuveau était excellent "certainement grâce au dynamisme de l'association des commerçants mais aussi à une forte sensibilité à l'environnement. L'expérience d'un Agenda 21 à Fuveau en témoigne, soulignait-elle. Ainsi 10 commerces ont déjà signé (sur les 31 qui ont signé dans les 4 communes pilotes, ndlr), chez 12 autres nous avons déposé le cahier des charges." Qu'est-ce que la charte de commerçant engagé? Le cahier des charges de ces commerces engagés s'articule notamment autour de la vente de produits de saison cultivés localement - de la réduction et du recyclage des emballages - de la diminution de leurs propres consommations d'énergie.

F.V.



Le cahier des charges s'articule notamment autour de la vente de produits de saison cultivés localement, de la réduction et du recyclage des emballages, de la diminution de leurs propres consommations d'énergie.

/PHOTO F.V.

556429

POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

dyo13

Depuis 1954

PEINTURES PROFESSIONNELLES
AUTO-NETTOYANTES

communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

shbdmish